



## Motion de la commission exécutive fédérale

### **La direction fédérale, réunie le 7 février, apporte son soutien plein et entier aux agent-es de Perpignan Méditerranée Métropole en grève depuis le 1<sup>er</sup> février 2024.**

Mobilisé-es jour et nuit, ils et elles luttent pour obtenir de justes augmentations de salaire et de meilleures conditions de travail.

Par leur lutte, ils et elles rendent visible la multiplication des luttes dans les collectivités. La commission exécutive fédérale salue également l'ensemble des luttes menées par les territoriaux, qui sont nombreuses dans la période : elles se concentrent toutes sur de mêmes revendications, elles expriment toutes une même colère, un même ras-le-bol. Les agent-es, chargé-es de mettre en œuvre quotidiennement le service public pour répondre aux besoins fondamentaux de l'immense majorité n'en peuvent plus, et le font savoir.

Les journées de grève des 8 et 19 mars seront l'occasion pour tout-es les agent-es et salarié-es de se mobiliser massivement pour exiger de Macron-Attal des mesures générales d'augmentations salariales, à commencer par le dégel du point d'indice et son passage à 6 euros.

Face à des employeurs qui refusent de recevoir les grévistes, qui refusent de donner satisfactions aux revendications des agent-es, les fonctionnaires grévistes de la métropole de Perpignan ne lâchent rien et posent ainsi les conditions d'une victoire ! Nous leur apportons notre soutien total et nous appelons nos organisations à les soutenir en alimentant leur caisse de solidarité

Modalités de versement :

Par virement bancaire :

COMPTE COURANT ASSOCIATION

CGT TERRITORIAUX PERPIGNAN

RIB

10278 08962 00025682641 30

IBAN

FR76 1027 8089 6200 0256 8264 130

BIC

CMCIFR2A

Par voie postale :

Maison des syndicats CGT, 8 rue de la garrigole, 66000 Perpignan.

Chèques à l'ordre de CGT territoriaux Perpignan.

À Montreuil, le 7 février 2024

